

Guide des auteurs

Les auteurs doivent lire la politique éditoriale du journal avant de soumettre leur manuscrit. Les auteurs doivent aussi suivre le guide des auteurs dans la préparation de leur manuscrit. La structure générale des articles est IMRAD (Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion). Toutefois, le manuscrit peut aussi être présenté en structure OPERA (Observation, Problème, Expérimentation, Résultats et Action) pour les articles analytiques en sciences appliquées.

La revue CongoSciences reçoit trois types de contribution : article de recherche, note de recherche et article de revue.

Structure d'un manuscrit de recherche

Un article de recherche comporte de préférence un maximum de 20 pages de texte en double interligne sur le format A4 avec une marge de 3 cm autour de la page.

Titre

Le titre doit être court, informatif ou descriptif. Il doit donner les informations sur le contenu du manuscrit. Le titre doit être suivi des noms complets des auteurs, leurs affiliations et les adresses de leurs institutions respectives

Auteurs et co-auteurs

Dans la liste des auteurs, le nom de l'auteur correspondant à qui doit être adressé le courrier doit être marqué par un astérisque ; son adresse physique, son adresse électronique et son numéro de téléphone doivent également être présents.

Résumé

Tout article doit être accompagné d'un résumé en français et en anglais, quelle que soit la langue du texte. Le résumé doit être limité à un paragraphe d'au plus 250 mots et ne doit contenir ni référence, ni tableau, ni figure. Il doit énoncer brièvement la problématique, les objectifs, la méthode, les résultats et leur interprétation ou domaine d'application.

Mots clés

Entre cinq et huit mots clés seront fournis dans les deux langues, à la suite des résumés. Ils doivent exprimer les notions essentielles de l'article. Leur fonction est de faciliter l'indexation de l'article dans les fichiers documentaires. Il faut éviter de reprendre des mots déjà présents dans le titre.

Matériel et Méthodes

Cette partie doit être complète de manière à permettre à un autre chercheur de reproduire l'expérimentation. Toutes les procédures doivent être écrites en détails. Les procédés déjà publiés doivent être cités et les modifications importantes d'une procédure déjà publiée doivent être mentionnées brièvement.

Résultats

Les résultats doivent être présentés d'une manière claire et concise, préférentiellement sous forme de figures ou de tableaux qui doivent être explicatifs.

Discussion

La discussion doit contenir une revue critique des résultats en rapport avec la littérature. Il faut mettre en évidence les conséquences pratiques, les limites et l'intérêt de l'article.

Conclusion

Il faut présenter de façon claire la conclusion essentielle de la recherche et donner une explication de son importance et de sa pertinence.

Remerciements

Les remerciements ou reconnaissances doivent être placés à la fin du texte et non pas comme une note au bas de page. Les remerciements personnels doivent précéder ceux des institutions ou agences.

Conflit d'intérêt

Les auteurs doivent déclarer sur l'honneur que la recherche décrite ne fait pas l'objet d'un quelconque conflit d'intérêt (financier ou autre) qui peut influencer l'étude.

Références Bibliographiques

Le nombre de références est limité à 25 pour une note de recherche, 40 pour un article de recherche et 60 pour un article de revue.

La présentation de la bibliographie doit se conformer à la norme internationale ISO 690 (ISO, 1987). La liste des références bibliographiques citées dans le texte doit être présentée en fin d'article, avant les annexes éventuelles. Les références doivent être classées par ordre alphabétique du premier auteur et par ordre chronologique pour un auteur donné. L'auteur unique précède l'auteur accompagné d'un co-auteur puis suivent, dans l'ordre chronologique, les références de cet auteur accompagné de ses co-auteurs.

Les titres des périodiques sont abrégés selon la norme ISO 833 (ISO, 1974). Ceux qui ne comportent qu'un seul mot ne s'abrègent pas. Exemple : Rahini A., Ulbrich A., Coon J.J., Stahl S.S. [2014]. Formic acid induced depolymerisation of oxidized lignin to aromatics, *Nature*, 515, 249-252.

Pour les monographies, les éléments suivants sont essentiels: auteur, année, titre, édition (si différente de la première), lieu de publication, éditeur, l'année doit être écrite entre crochet. Exemple : Cojan I. and Maurice R. [2013]. *Sédimentologie*. 3e édition; Dunod, Paris.

Les comptes rendus de conférences sont traités comme des monographies ; en plus, ils mentionneront si possible le lieu, la date de la réunion et l'(les) éditeur(s) scientifique(s). Exemple : Knipling E.F. [1981]. Present status and future trends of the SIT approach to the control of arthropod pests, 3-25. In *Sterile insect technique and radiation in insect control*. Proceedings, Symposia, Neuherberg, F.R. Germany, 29 June-3 July 1981. STI/PUB/595.IAEA, Vienna

La thèse de doctorat se décrit comme une monographie, avec le titre de diplôme et le nom de l'établissement de soutenance. Exemple : Vala R.M.K. [2013]. *Development and evaluation of modified lignocellulose-clinoptilolite composites for water treatment*, Ph.D. Thesis, University of Fort Hare, South Africa.

Un document sur internet se décrit comme un document imprimé suivi de l'adresse Internet complète et la date de consultation. Exemple : Crow W.T., [2012]. Earthworm, suborder Crassiditellata, cohort Terrimegradili (Jamieson, 1988), <http://edis.ifas>.

ufl.edu/pdf/IN/IN94600.pdf, (25/03/2014).

Pour un ouvrage collectif on différencie dans la référence les auteurs, les éditeurs scientifique et éditeurs. Le nom de l'éditeur scientifique est suivi de "éd". Exemple : Kareiva P. [1983].

Influence of vegetation texture on herbivore populations : resource concentration and herbivore movement, pp. 259-289. In Denno R.F. and Mc-Clure M.S. [eds]. Variable plants and herbivores in natural and managed systems. Academic, New York.

Les citations d'articles "sous presse" ou "acceptés" peuvent être incluses dans la liste, mais non les documents "en préparation" ou "soumis" ou "communication personnelle" qui à la rigueur, peut être citée dans le texte. Les mémoires de licence et les travaux de fin de cycle de graduat ne sont pas acceptés comme référence.

Citations

Les références sont citées dans le texte par les noms d'auteurs suivis de l'année de publication, entre crochets. Pour plus de deux auteurs, le nom du premier auteur est suivi de "et al". Quand plusieurs références sont citées ensemble, elles sont ordonnées chronologiquement. Ex. : [Iwai et al, 1980 ; Binoux, Hossenlop, 1988 ; Dordick, 1989].

Nomenclatures

Tout organisme vivant, à sa première mention dans le texte ou dans le résumé, sera cité par son nom scientifique complet. Pour les composés chimiques, les règles internationales en matière de nomenclature émises par IUPAC (International Union of Pure and Applied Chemistry) (1987) seront suivies. Toutefois, le nom scientifique de certains composés étant très long, les auteurs peuvent joindre, à la première mention du nom commun du composé, son numéro d'enregistrement CAS (Chemical Abstracts Service). Pour les composés biochimiques, ce sont les recommandations de l'IUBMB (International Union of Biochemistry and Molecular Biology) (1992) qui seront suivies, parfois en accord avec IUPAC. Les noms commerciaux, qui seraient utilisés en complément, seront signalés par un " * " et accompagnés de l'identification du fabricant. Les noms des plantes, des animaux et des bactéries doivent être en italique. Le terme complet de l'abréviation doit précéder la première mention de l'abréviation dans le texte, sauf si c'est une unité de mesure. Les abréviations dans le titre sont à éviter.

Nombres

Les nombres de un à dix sont écrits en toutes lettres, sauf lorsqu'il s'agit de quantités suivies d'une unité de mesure. Cependant, en début de phrase, un nombre, quel qu'il soit, est toujours écrit en toutes lettres. Les données numériques ne doivent pas comporter plus de chiffres significatifs que la précision des mesures ne l'autorise, et d'une manière générale, les auteurs se conformeront aux règles de la norme ISO 31 (ISO, 1993).

Unités	de	mesure
---------------	-----------	---------------

Les normes ISO 31 "Grandeurs et unités" et ISO 1000 "Unités SI et recommandations pour l'emploi de leurs multiples et de certaines autres unités" (ISO, 1993) doivent être respectées pour ce qui concerne les grandeurs physiques, les équations, les dimensions et les symboles de grandeurs et unités. Les abréviations de ces unités peuvent être utilisées sans autre définition. Dans le texte, les unités doivent être écrites en toutes lettres, sauf si elles sont précédées d'un nombre, auquel cas c'est l'abréviation internationale qui sera utilisée (min, d, g, m, J, etc.). Dans l'expression des dimensions d'une grandeur, l'exposant négatif sera préférable à la barre de fraction (m.s⁻² et non m/s²).

Les illustrations

Les dessins, graphiques, organigrammes, etc. seront exécutés au trait noir sur fond blanc et fournis à l'échelle définitive. Ils seront conçus de manière à s'inscrire dans une colonne (largeur 8,5 cm, hauteur maximum 18 cm) ou sur l'emplacement de deux colonnes (largeur 17,5 cm, hauteur maximum 18 cm). Le regroupement de plusieurs graphiques de petit format est souhaitable. Dans tous les cas, il faut veiller à aligner parfaitement les axes, qui doivent être strictement parallèles aux bords de la feuille.

L'épaisseur des traits ne sera pas inférieure à 0,18 mm pour les axes de coordonnées et de 0,25 mm pour les autres traits. La hauteur des lettres et chiffres ne sera jamais inférieure à 2 mm. Les caractères seront choisis dans un style sans empattement. Les ombrages trop sombres et les grandes surfaces noires sont à proscrire. Les dénominations des axes seront en conformité avec le texte, suivies des unités de mesure entre parenthèses, et placées parallèlement aux axes, à une distance de ceux-ci proportionnelle aux dimensions du dessin et des lettres, et constante pour tous les graphiques.

Toutes les illustrations seront identifiées par leur numéro, inscrit au bas de la figure.

Les légendes doivent être complètes et permettre de comprendre l'illustration sans se référer au texte. Dans le texte, la référence aux illustrations est obligatoire : "figure 5" ou "comme le montre la Figure 5". Il ne doit pas y avoir plus de 10 figures et tableaux au total dans un article.

Article de revue

Les articles de revue doivent s'intéresser aux sujets courants en science et en technologie et doivent être écrits d'une manière compréhensible par une large audience des lecteurs. Il est souhaitable que l'article ne soit pas un assemblage d'articles mais une analyse critique du matériel, et si possible discuter éventuellement des problèmes non résolus et les perspectives dans le domaine. La structure d'un article de revue est identique à celle d'un article de recherche, sauf qu'un article de revue ne devra pas être divisé en sections comme : matériels et méthodes, résultats et discussion. Mais il doit avoir un résumé et une introduction. Un article de revue doit avoir un maximum de 26 pages du texte sur le format A4 en double espace.

Généralement, les articles de revue sont écrits sur demande de la rédaction mais le journal acceptera les articles des auteurs qui le souhaitent s'ils respectent sa politique.

Une courte communication ou note de recherche

La structure d'une note de recherche ou courte communication est identique à celle d'un article de recherche. Ici les parties introduction et discussion ne sont pas extensives. Le choix de rédiger une note de recherche est justifié par des résultats intéressants mais pas suffisants pour rédiger un article de recherche.

Ethique

Les chercheurs impliqués dans les expériences sur les animaux ou les humains doivent avoir l'approbation de leur recherche par le comité d'Ethique animale approprié avant de démarrer les expériences. La section matériel et méthodes du manuscrit doit contenir le numéro du protocole expérimental et le nom de la commission d'éthique animale qui a approuvé le protocole.

Le comité de rédaction de la revue CongoSciences prend en considération toutes les critiques et les plaintes qu'elle reçoit et règle les éventuels conflits entre les lecteurs, les auteurs et la revue.

Confidentialité

Les noms et les courriels saisis dans le site de la revue Congosciences seront utilisés exclusivement pour les besoins indiqués et ne serviront pas à une autre fin ni à toute autre partie.

Plagiat

En cas de plagiat, l'auteur et les co-auteurs sont informés et l'article est rejeté. Le rejet de l'article concerne aussi la fraude sur les données et la double publication. Tous les auteurs doivent affirmer que le travail soumis est original et n'a pas été copié ou plagié partiellement ou en entier d'un autre travail. Les auteurs doivent déclarer sur l'honneur que la recherche décrite ne fait l'objet d'aucun conflit d'intérêt.

Critères de publications

Le manuscrit est considéré pour publication sur base de critères suivants :

1. Tous les auteurs ont lu et approuvé la version finale ;
2. Le travail est original et n'est pas soumis pour publication à un autre journal ;
3. Le manuscrit est structuré selon le guide des auteurs ;
4. Le manuscrit couvre les domaines couverts par la revue ;
5. Le texte est lisible, clair et précis.